

Beyssenac, le 3 juin 2020

# Commune de B E Y S S E N A C



## Lettre du Maire



Mardi 26 mai 2020, le **conseil municipal 2020 - 2026** : de gauche à droite

*Judith Leibé, Emmanuel Peyramaure, Marie-Claude Caramigeas, Joël Duboureau,  
Cédric Chabat, Francis Comby, Christian Lagorce, Gladys Laviaille, Dominique Bernier,  
Jean-Pierre Semblat, Stéphane Curto*

Madame, Monsieur,

Les élections municipales 2020 se seront déroulées dans un contexte très particulier, jamais connu auparavant, en raison de l'épidémie due au Coronavirus qui sévit en France depuis début mars.

En effet, le vote du dimanche 15 mars 2020 a dû se dérouler dans la salle polyvalente pour que l'on ne soit pas trop proches les uns des autres afin d'éviter les contaminations virales.

Le conseil étant au complet au soir du dimanche 15 mars, nous devions nous réunir pour élire le maire et les adjoints le 20 mars. Mais, le 19 mars, Monsieur le Préfet nous a indiqué que toute réunion était interdite en France !!!

Et nous avons été confinés durant presque 2 mois jusqu'au 11 mai sans pouvoir se réunir.

Je réunissais cependant régulièrement les adjoints pour de nombreux sujets car la vie communale, si elle était au ralenti, était différente à gérer mais nous avons achevé l'aménagement des toilettes publiques devant la mairie et le fauchage débroussaillage des routes a été réalisé. Les 3 employés communaux étaient présents pendant cette période.

Également, nous nous sommes assurés que chacun pouvait aller faire ses courses avec une attestation et que les plus anciens étaient en contact avec leur famille, une aide-ménagère ou leurs voisins. La secrétaire de mairie a ainsi passé environ 60 appels téléphoniques aux aînés, soit 3, 4 ou 5 fois à certaines familles durant les 2 mois.

Une petite équipe de personnes dévouées s'est mise à fabriquer et à coudre environ 200 masques en tissu à la salle polyvalente durant 5 ou 6 après-midis du mois de mai.

Je les remercie bien sincèrement pour ce beau travail au service de tous.

Les élus ont distribué, à chaque beysseacois, les dimanches 10 et 17 mai, ces masques faits « maison » et une partie des 500 masques en tissu vert achetés par la commune de Beysseac en commande groupée avec la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour et le Conseil départemental de la Corrèze. Nous devons donc être encore vigilants face à ce Coronavirus et continuer à prendre des précautions.

Enfin, depuis le déconfinement, les conseils municipaux ont été autorisés à se réunir.

Aussi, mardi 26 mai, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente afin que les élus puissent être dans une grande salle et garder leurs distances en respectant les mesures liées au déconfinement.

Comme maire sortant, j'ai installé le nouveau conseil municipal élu le dimanche 15 mars 2020, composé de 2 nouveaux élus et de 9 élus déjà en place de 2014 à 2020.

Comme doyen d'âge, Dominique Bernier a présidé l'élection du maire pour laquelle j'étais le seul candidat.

J'ai ainsi été élu **maire de Beysseac** pour la 5<sup>ème</sup> fois pour la mandature 2020 - 2026, après mon élection comme maire en 2000, en 2001, en 2008 et en 2014.

Je remercie le conseil municipal pour sa confiance et je remercie aussi les beysseacois dont je suis le maire depuis plus de 20 ans.

J'ai ensuite repris la présidence de la séance pour l'élection des adjoints.

J'ai proposé au conseil municipal de reconduire le mandat des 3 adjoints.

Jean-Pierre Semblat a été élu **1<sup>er</sup> Adjoint au maire**.

Marie-Claude Caramigeas a été élue **2<sup>ème</sup> Adjointe au maire**.

Christian Lagorce a été élu **3<sup>ème</sup> Adjoint au maire**.

J'ai souhaité nommer un **conseiller délégué**, Dominique Bernier, qui complètera le groupe des 3 adjoints.

Les **conseillers municipaux** sont Cédric Chabat, Stéphane Curto, Joël Duboureau, Gladys Lavialle, Judith Leibé et Emmanuel Peyramaure. Nous avons ensuite délibéré sur un certain nombre de sujets liés à l'installation du nouveau conseil municipal.



*Mardi 26 mai 2020*

*Dominique Bernier, Doyen d'âge, remet l'écharpe de maire à Francis Comby*

Le conseil municipal va se réunir 2 fois par mois durant ces premiers mois afin de mettre en place les commissions, de prévoir les travaux de voirie 2020, de voter le budget 2020, d'achever l'adressage (panneaux des noms de toutes les routes de la commune) et de s'organiser pour les 6 ans à venir.

Ensuite, vous savez que pour certaines communes, le 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales qui n'a pas eu lieu en mars aura lieu le 28 juin.

Quand les 12 conseils municipaux seront en place, la **Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour** élira son président et ses vice-présidents, entre le 15 et le 25 juillet, et elle s'organisera pour les compétences économie, enfance, assainissement, tourisme, culture, médiathèques, piscines..... pour la mandature 2020 - 2026.

Puis, les structures inter-communales éliront leurs président et vice-présidents : **Eaux de l'Auvézère** (eau potable), **électrification** (secteur de Lubersac), **ordures ménagères** (Sirtom de Brive), **Moulin de la Résistance du Pont Lasveyras**, **Office de Tourisme Terres de Corrèze** (Pays Vézère - Auvézère), **Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise** (patrimoine).

La commune de Beysnac est représentée par le maire et un conseiller municipal dans toutes ces structures. Beaucoup d'organisation, beaucoup de réunions, mais indispensables.

Vous voyez que, suite à ces élections municipales, découlent de nombreuses organisations permettant de gérer la vie publique et la vie communale de notre secteur.

En septembre, j'espère que **l'école** reprendra normalement à St Julien le Vendômois où nous sommes avec Ségur et St Eloy.

En septembre également, les maires et les conseillers départementaux et régionaux éliront les 2 sénateurs de la Corrèze (suffrage universel indirect) pour 6 ans.

En mars 2021, auront lieu les élections départementales (canton d'Uzerche-Lubersac pour nous) et les élections régionales (Nouvelle-Aquitaine).

Mardi 26 mai 2020, j'ai rappelé aux élus que la vie municipale doit être un travail d'équipe. Pour cela, le Maire s'entoure d'adjoints qui ont pour fonction de l'aider, de le remplacer, de le représenter et de le décharger de certaines tâches pour lesquelles le Maire leur donne délégation.

J'ai eu une pensée pour **les maires qui m'ont précédé**, René Decay, Maire pendant 42 ans, de 1947 à 1989, décédé en 1997, et Jean Duboureau, élu de 1965 à 2001, Maire pendant 11 ans, de 1989 à 2000, décédé en 2014.

J'ai pensé aux **adjoints qui ont œuvré pour la commune** : Marcel Labonne (élu de 1971 à 2005, adjoint de 1977 à 2005, décédé en 2005), Monette (Simone) Comby, ma maman (élue de 1977 à 1995, adjointe de 1989 à 1995, décédée il y a 21 ans en mars 1999), René Caramigeas (élu de 1965 à 2001, adjoint de 1971 à 1995), Pierre Faure (élu de 1947 à 1989, adjoint durant 30 ans, décédé en 1995), Robert Longuechaud (adjoint de 1965 à 1971), Daniel Pinaud (élu en 1977 puis adjoint de 1995 à 2020).

Les **anciens conseillers municipaux de Beyssenac** sont André Bordes, Eric Célerier, Martine Chabat, Christophe Darfeuille, Denise Darfeuille, Gilbert Darfeuille, Jean-Marc Darfeuille, Guy Geoffroy, Lucien Gervais, Christophe Mallepeyre.

Pour conclure, j'ai indiqué qu'un élu municipal doit être responsable et qu'il s'engage dans une fonction et une mission. Tous les élus auront la même considération, quel que soit leur nombre de voix obtenues le 15 mars dernier, sachant que ces différences sont peu explicables, peu significatives et peu importantes et qu'elles ne traduisent ni la compétence, ni la disponibilité des élus pour la gestion de la commune.

Le **15 mars 2020**, avec 190 suffrages exprimés et 196 votants (64,3 %) sur 305 inscrits, il y eut 118 listes entières (bien plus que la majorité absolue égale à 96), soit presque 2 électeurs sur 3, et chacun des 11 élus a obtenu au moins 139 voix (de 139 à 178), soit 73,2 % à 93,7 % et donc les voix de plus 4 électeurs sur 5 en moyenne. Nous vous en remercions.

J'ai souhaité que seule la politique municipale, au sens premier du terme, soit l'objectif des élus, dans le respect des opinions politiques de chacun qui seront respectées.

Je remercie encore, pour leur confiance et leur dévouement, les conseillers municipaux avec lesquels je vais travailler pendant 6 ans au service de Beyssenac et de ses habitants.

Voilà les éléments que je souhaitais partager avec vous.

La vie municipale est relatée dans la presse locale et vous aurez prochainement le bulletin municipal 2018-2019 et ensuite un bulletin spécial avec le nouveau conseil municipal et un petit bilan de la période 2000 - 2020 de notre commune de Beyssenac.

Nous avons proposé aux enfants de Beyssenac de réaliser des nichoirs pour oiseaux afin de les occuper durant le confinement de la population. 26 enfants ont réalisé 28 nichoirs dont certains seront installés au bourg. Merci à ces enfants, et à leurs parents, pour leur créativité et leur belle action en faveur de la nature et de l'environnement.

En raison de l'épidémie due au Coronavirus toujours présente en France, l'été 2020 sera bien différent des autres, certaines manifestations n'auront pas lieu et d'autres seront adaptées. Je vous souhaite un bel été 2020 !

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Francis COMBY